



Vendredi, le 16 novembre 2007

Monsieur Claude Fabien  
Président  
Commission de consultation sur le Projet de réaménagement  
de l'ancienne gare-hôtel Viger  
Office de consultation publique de Montréal  
Cours Mont-Royal  
1550, rue Metcalfe  
Bureau 1414  
Montréal (Québec) H3A 1X6

Monsieur le président,

La Société de développement commercial du Vieux-Montréal (ci-après la « SDC-Vieux-Montréal ») souhaite par la présente apporter sa contribution à la consultation publique sur le projet de réaménagement de l'ancienne gare-hôtel Viger.

La SDC-Vieux-Montréal est un organisme sans but lucratif regroupant 2 900 commerces et entreprises répartis sur un territoire délimité au nord par la rue Saint-Antoine, au sud par la rue de la Commune, à l'est par la rue Saint-Hubert et à l'ouest par la rue des Soeurs-Grises. La SDC-Vieux Montréal a comme mission de promouvoir et encourager le développement du commerce et des affaires dans le Vieux-Montréal.

Le projet de réaménagement de l'ancienne gare-hôtel Viger interpelle les commerçants du Vieux-Montréal à plusieurs égards. La vitalité commerciale du secteur, la complétion du tissu urbain de la portion est du Vieux-Montréal, les enjeux reliés au transport dans le Vieux-Montréal et la nécessité, pour le Vieux-Montréal et l'ensemble de la collectivité montréalaise, de voir se réaliser des projets d'envergure, sont au nombre des préoccupations que nous souhaitons mettre de l'avant dans la présente.

Le projet de réaménagement de la gare-hôtel Viger nous apparaît porteur à maints égards. En premier lieu, il permettra, par l'ajout de commerces complémentaires au tissu commercial existant, de consolider l'offre de produits et services accessibles dans le secteur et ce, tant au bénéfice des résidents et commerçants, qu'aux millions de touristes étrangers qui viennent nous visiter annuellement.

Le Vieux-Montréal s'est considérablement développé au cours de la dernière décennie. Les projets de revitalisation institutionnelle, de développement résidentiel et commercial ont permis de littéralement faire revivre ce territoire qui, faut-il le rappeler, constitue le lieu de fondation de Montréal. Le travail n'est cependant pas terminé, loin s'en faut. Effectivement, l'est du Vieux-Montréal, entre la rue Berri et le secteur connu sous le nom de Faubourg Québec, continue à être une rupture dans la continuité du tissu urbain du secteur. Nous souhaitons



voir ce projet se réaliser, notamment parce qu'il permettra de compléter le développement tant attendu de l'est du Vieux-Montréal.

Le Vieux-Montréal a été dessiné et construit à une époque où l'automobile – encore moins l'autobus – n'avait la place qu'on lui connaît dans la ville d'aujourd'hui. Le Vieux-Montréal fait face à des enjeux majeurs en terme de transport : autobus touristiques, stationnement, fluidité de la circulation, etc...

Comme nous l'indiquions déjà dans le mémoire déposé dans le cadre de la consultation publique sur le Plan de transport de la Ville de Montréal : « *Compte tenu du fort achalandage engendré par sa vocation touristique et d'affaires, l'accessibilité au Vieux-Montréal doit être maintenue, voire améliorée au cours des prochaines années.* » Le projet de réaménagement de la gare-hôtel Viger constitue pour la SDC-Vieux-Montréal une opportunité de plus qui nous est offerte pour soulever de nouveau auprès des décideurs municipaux cet enjeu névralgique. Nous souhaitons donc que la Ville de Montréal saisisse cette opportunité pour « faire levier », en collaboration avec le promoteur, pour apporter des solutions durables aux multiples problématiques vécues quotidiennement par les résidents, les commerçants, les travailleurs, les étudiants et les touristes qui sillonnent les rues du Vieux-Montréal.

Par ailleurs, nous saluons la décision des promoteurs de la gare-hôtel Viger d'installer, à même le stationnement souterrain qui y sera construit, 250 stationnements réservés au vélo. Cette décision répond à une préoccupation majeure de la SDC-Vieux-Montréal qui était elle aussi rappelée dans le mémoire déposée sur le Plan de transport : « *De plus, le nombre de supports à vélos dans le Vieux-Montréal est insuffisant compte tenu du nombre de travailleurs et de visiteurs.* »

Finalement, nous souhaitons aussi profiter de la présente consultation pour exprimer notre volonté de voir l'administration municipale être plus proactive dans son soutien aux grands projets économiques et commerciaux qui alimentent la croissance dont Montréal a tant besoin. Le processus actuel d'approbation, auquel est soumis le projet de la gare-hôtel Viger, nous apparaît problématique. En effet, la possibilité que se tienne un référendum exclusivement local et ce, après que se soient tenues les audiences de l'Office de consultation publique de Montréal et que le conseil municipal se soit prononcé positivement sur le projet, nous semble incongru. L'approbation d'un projet d'une envergure régionale devrait, selon nous, être du ressort des membres du conseil municipal, légitimement élus pour juger du bien public d'un projet aux impacts dépassant largement les seuls résidents riverains au projet. Le processus d'approbation municipal, pour les projets d'envergure régionale qui prennent pied dans le Vieux-Montréal, mériterait en ce sens d'être revu.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous prie d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Le président,

Georges Coulombe